



# Conseil local « Brest, ville amie des aînés »

Jeudi 9 novembre 2023

# ORDRE DU JOUR

- Présentation de la « Maison de Ty Bemdez »
- Présentation des habitants « Ambassadeurs VADA » et de leurs missions
- Focus sur quelques actions menées dans le cadre du plan d'actions « Brest, ville amie des aînés »
- Information sur le calendrier et les suites de la démarche



# Présentation des missions des « Ambassadrices » et « Ambassadeurs » VADA



## LES MODALITES DE L'APPEL A VOLONTAIRES

- Diffusion auprès des membres des conseils participatifs en janvier 2023
- Objectif : 1 habitant par quartier
- Sans condition d'âge
- Mixité
- 4 habitants volontaires en début de l'année
- Relance en septembre 2023

## LES MISSIONS

- Participer au comité de suivi de la démarche « Brest, ville amie des aînés » afin de donner un avis sur les projets menés et porter les réflexions au sein de cette instance.
- Participer au « Conseil local ville amie des aînés » avec l'ensemble des partenaires et des représentants d'habitantes et habitants.
- Participer ponctuellement à la mise en œuvre d'actions en lien avec le plan d'action de la démarche (exemple : consultation sur le mobilier urbain, sur les outils de communication à destination des seniors...).
- Porter les sujets liés à la démarche « Ville amie des aînés » dans le cadre d'événements locaux.

# Présentation des missions des « ambassadrices » et « ambassadeurs » VADA



4 Ambassadeurs depuis début 2023:

- **Damien ROUILLON** : Quartier centre-ville
- **Bernard MONOT** : Quartier Europe
- **Dominique AUTRET** : Quartier St Marc
- **Erwan L'HOSTIS** : Quartier Bellevue

Relance en septembre 2023 : 2 habitants intéressés

# RETOUR SUR QUELQUES ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION VADA



AXE 1



AGIR POUR UN HABITAT FAVORABLE AU VIEILLISSEMENT



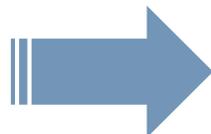
**Objectif 1 : Mieux anticiper l'adaptation des logements au vieillissement**

- « TI MAD » : Un dispositif pour accompagner les seniors et les personnes en situation de handicap dans leurs démarches d'aménagement et d'adaptation de leur logement

AXE 2



FAVORISER LA MOBILITÉ DES SÉNIORS



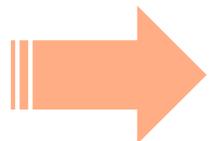
**Objectif 6 : Promouvoir les déplacements actifs**

- Démarche participative favorisant les déplacements piétonniers sur les quartiers de St Marc et Lambézellec

AXE 3

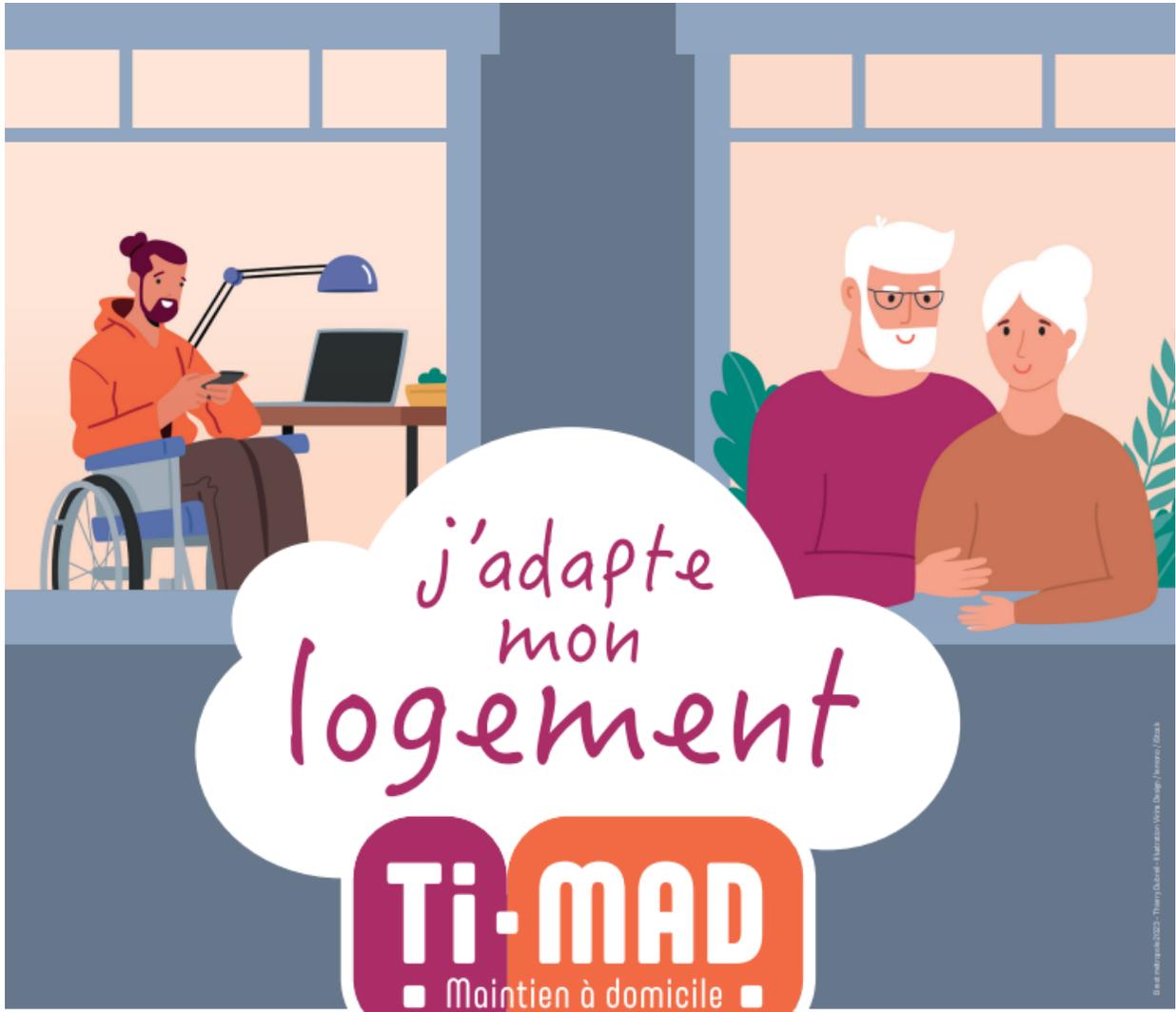


FAVORISER L'ACCÈS À L'INFORMATION DES SÉNIORS



**Objectif 8 : Créer des outils et méthodes adaptés pour favoriser la diffusion de l'information aux seniors**

- La conception du nouveau guide « bien vieillir dans nos communes »
- L'organisation de nouveaux temps d'informations et d'échanges



- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
-



## RAPPEL DU CONTEXTE

**35%** des Français auront plus de 60 ans en 2050

**6%** du parc de logements est adapté au maintien à domicile de ses occupants vieillissants

- Emergence, dans les prochaines années, d'un besoin de logements adaptés aux personnes âgées en perte d'autonomie.
- Un besoin d'adaptation des logements d'autant plus important que cette frange de population souhaite majoritairement rester à domicile et que, par ailleurs, les places disponibles dans les structures spécialisées ne seront pas suffisantes pour répondre à toutes les situations.

# 2022 : LANCEMENT DE TI-MAD LE NOUVEAU DISPOSITIF LOCAL DÉDIÉ À L'ADAPTATION DES LOGEMENTS AU VIEILLISSEMENT ET AU HANDICAP



- ❑ Depuis plus de 20 ans, Brest métropole et les communes du territoire ont mené conjointement un plan d'information et de prévention visant à l'amélioration et à l'adaptation de l'habitat afin de favoriser le maintien à domicile des personnes de + de 60 ans.
- ❑ En 2022, Brest métropole, avec l'ensemble des communes du territoire, ont souhaiter aller plus loin en mettant en place un Programme d'Intérêt Général (PIG) avec l'Agence nationale de l'habitat : Ti-MAD
  - **Accompagnement gratuit** des propriétaires de l'évaluation initiale jusqu'au travaux (+ dossier de subvention)
  - Prise en compte de la dimension du **vieillessement + handicap**
  - Poursuite des actions de **communication** et de **sensibilisation**



## TI-MAD : LE SERVICE PROPOSÉ



Pour adapter son logement  
au vieillissement et  
au handicap, le dispositif Ti-MAD  
accompagne les habitants  
dans la recherche de solutions  
afin de faciliter et sécuriser  
la vie à domicile.



• **Conseils personnalisés gratuits**

• **Diagnostics d'ergothérapie\***

• **Aides financières aux travaux  
jusqu'à 50%\***



*\* pour les propriétaires occupant leur logement  
sous plafond de ressources Anah.*

L'association **Soliha** est l'opérateur désigné  
par Brest métropole pour accompagner  
les particuliers dans leur démarche.



**Contact : 02 98 44 15 00**

Des permanences d'information de proximité  
sont assurées tous les premiers jeudis du mois  
dans les communes de Brest métropole

Renseignez-vous sur **Brest.fr**

Q : Le logement adapté



# Ti-MAD : LES ANIMATIONS PROPOSÉES



Centres Sociaux La Fédération des Centres Sociaux de Bretagne et l'Astérie Centre Social astérie CENTRE SOCIAL

## Café Séniors

Débat Rencontre Convivialité

**Rester vivre à domicile:  
Des facilités pour aménager son logement!**

**Jeudi 19 Janvier 2023**  
**14h- 16h Espace Avel Vor**

Avec la participation de:  
Floriane Douarre ergothérapeute SOLIHA  
Nolwenn Kervevan CCAS Plougastel présentation du CLIC

Carsat Retraite & Santé au travail SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT PLOUGASTEL Brest



## Ti-MAD : qui est concerné ? Les aides mobilisables

### ❑ Les conditions financières d'éligibilité au dispositif: les conditions financières

Nb de pers	POTM	PO M
1	16 229 €	20 805 €
2	23 734 €	30 427 €
3	28 545 €	36 591 €
4	33 346 €	42 748 €
5	38 168 €	48 930 €
Par pers suppl	+ 4 813 €	+ 6 165 €

### ❑ Les conditions techniques d'éligibilité du dispositif :

- avoir plus au moins 60 ans et un GIR
- être reconnu en situation de handicap (MDPH)

### ❑ 1 500 € de travaux minimum

### ❑ Les aides mobilisables :

- ✓ **Un ingénierie d'accompagnement gratuite pour les particuliers éligibles** (diagnostic d'ergothérapie, dépôt du dossier ANAH),
- ✓ **Subventions :**
  - **Anah : 35 % ou 50 % du montant HT des dépenses plafonnées à 20 000 € HT,**
  - Caisse de retraites : exemple CARSAT...

# TI-MAD : STATISTIQUES DES DOSSIERS FINANCÉS PAR L'ANAH EN 2022



## ➤ Les propriétaires occupants : 92 dossiers

Type de travaux principal : **adaptation de la salle de bains**

Montant travaux moyen par logement : **10 293 €**

Montant de subvention moyen : **4 435 €**

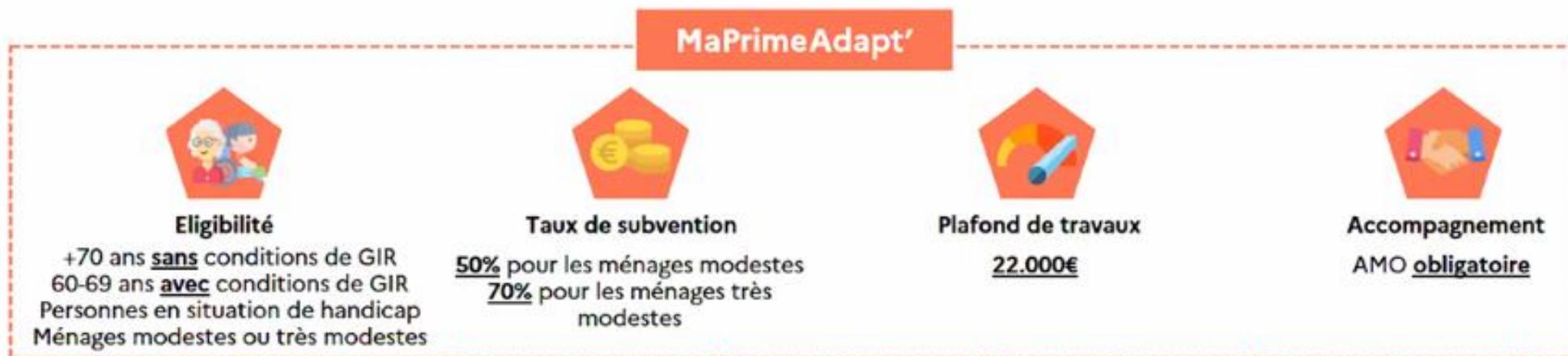
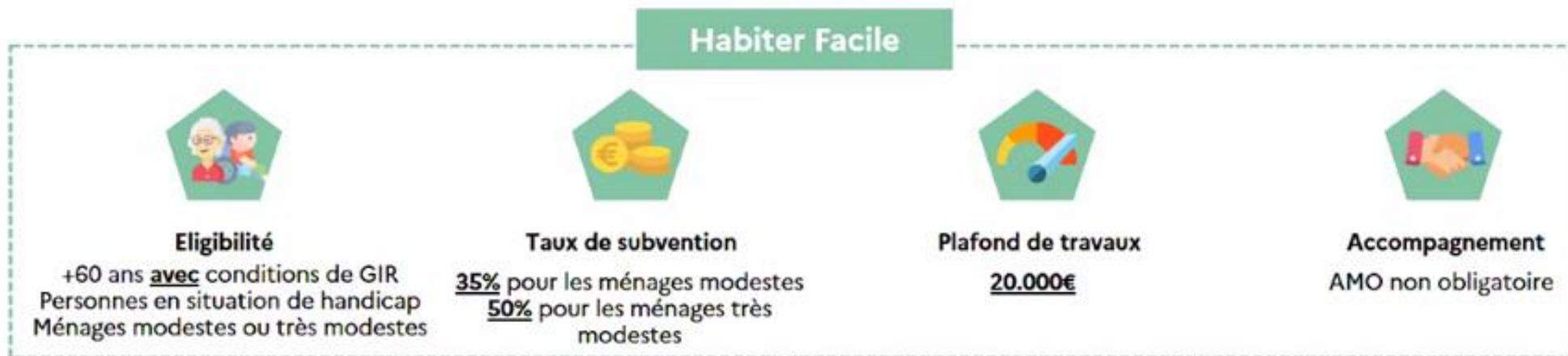
Enveloppe de subvention Anah 2022 : **430 208 €**

GIR	Nombre de dossiers
GIR 2	0
GIR 3	3
GIR 4	9
GIR 5	24
GIR 6	50
handicap	11



# LES ÉVOLUTIONS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024 : MA PRIME ADAPT'

A partir de 2024, L'Anah met en place le nouveau dispositif national MaPrimeAdapt', structurée autour d'une aide unique intégrant le crédit d'impôt, les aides de la CNAV et la prime Anah.



# DEMARCHE PARTICIPATIVE FAVORISANT LES DEPLACEMENTS PIETONNIERS SUR LES QUARTIERS DE ST MARC ET LAMBEZELLEC



**Objectif : Favoriser la mobilité des seniors via l'implantation de structures de repos et d'aménagements urbains adaptés et sécurisants**

- Mission de stage sur 6 mois d'avril à septembre
- Choix de 2 quartiers brestois pour expérimenter la démarche : St Marc et Lambézellec en raison des dynamiques en cours autour des questions de mobilité des seniors et de la présence de plusieurs résidences seniors
- Démarche associant plusieurs services de la ville et de la métropole : Directions de la proximité, action sociale, espaces verts, voirie, mobilités, service signalisation et mission handicap



**Projet Lauréat du fonds d'appui pour les territoires innovants seniors - 2023**



# Une méthodologie adaptée à chacun des quartiers



En amont : Un travail de benchmark auprès d'autres villes adhérentes du réseau francophone villes amies des aînés sur des projets similaires (Dijon, Metz, Nice et Rennes)

## QUARTIER DE ST MARC

- Réalisation d'une enquête par questionnaire dans l'objectif de comprendre les difficultés auxquelles sont confrontées principalement les personnes âgées et celles à mobilité réduite lors de leurs déplacements à pied, à l'échelle du quartier
- Identification du cheminement = Choix d'un parcours allant de la résidence de poul ar bachet aux halles du pilier rouge
- Organisation d'une marche observatoire avec la participation des habitants du quartier (dont des résidents de la résidence autonomie de poul ar bachet).

**VILLE DE Brest**

ATELIER DE QUARTIER DE SAINT-MARC

**MARCHÉ OBSERVATOIRE**

"Faciliter les déplacements piétons des séniors et personnes à mobilité réduite, sur le secteur de Poul ar Bachet"

Rendez-vous  
Vendredi 9 juin 2023  
15h30  
à la Résidence Poul ar Bachet  
30 Rue Louis Pidoux

Ouverte à toutes et tous

Inscription souhaitée (à la mairie ou par mail à : [mairie-saint-marc@mairie-brest.fr](mailto:mairie-saint-marc@mairie-brest.fr), à l'attention d'Anaïs)

[jeparticipe.brest.fr](http://jeparticipe.brest.fr)

Tél.: 02 98 00 80 80

# Une méthodologie adaptée à chacun des quartiers



## QUARTIER DE LAMBEZELLEC

- Identification du lieux = choix de 3 cheminements passant tous par le bourg où se trouve les commerces.
- Organisation de **3 marches observatoires** avec la participation des habitants du quartier / 18 participants :
  1. Départ de la résidence Espace et Vie
  2. Départ de l'entrée du Bois de la Brasserie
  3. Départ de Menez Bihan : résidence de l'Adoration



## QUELQUES CONSTATS

- Trottoirs étroits , souvent encombrés par poubelles et /ou voitures
- Marquage au sol effacé
- Besoin de bancs ou d'appuis de repos à plusieurs endroits
- Voirie abîmée par endroits ...



# Les préconisations et réalisations envisagées sur les quartiers



- Abaissement de trottoirs.
- Création de passages piétons.
- Mise en place de barrières ou balisettes pour sécuriser certains lieux .
- Implantation de mobiliers urbains adaptés aux endroits identifiés lors des marches observatoires : bancs ou fauteuils avec accoudoirs.
- Expérimentation des structures de repos et **mobiliers innovants** (notamment pour les espaces contraints) = partenariat avec le Lycée Vauban pour la conception d'assis-debout sur poteau et poignées sur mesure.



*Assis-debout sur poteau*

➔ Mise en œuvre d'une phase de test fin 2023/Début 2024 auprès des habitants pour recueillir les avis de la population avant une installation définitive et un déploiement plus large sur la ville par la suite.

# Des outils de communication spécifiques pour la phase de test (affiches et pochoirs)



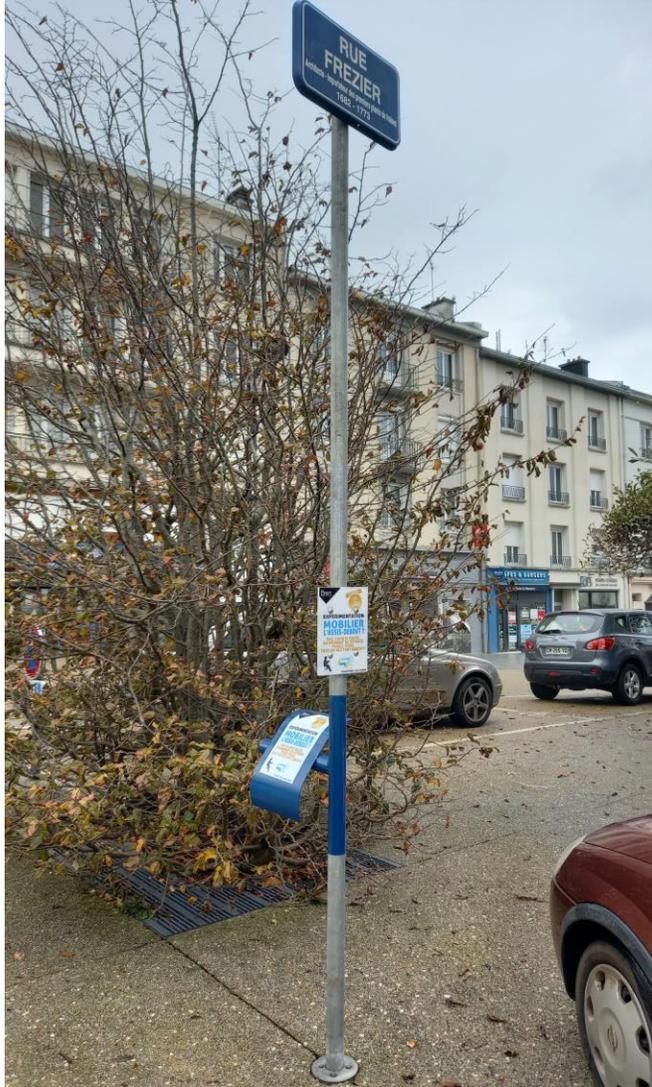
**EXPÉRIMENTATION  
MOBILIER  
L'ASSIS-DEBOUT ?**  
UNE COURTE PAUSE,  
UN MOMENT DE DÉTENTE  
POSEZ-VOUS,  
TOUT EN RESTANT DÉBOUT!



CONCEPTION: Lycée VAUBAN



# Test devant l'hôtel de ville – Rue de Glasgow



# FAVORISER L'ACCES A L'INFORMATION DES SENIORS



## La diffusion du nouveau guide « Bien vieillir dans nos communes »

**Objectif :** Favoriser une meilleure information des seniors et de leurs proches sur les différents services, dispositifs et ressources du territoire.

Guide « inclusif » réalisé en étroite collaboration avec les partenaires locaux

## L'organisation de nouveaux temps d'information et d'échanges

**Objectif :** Changer le regard sur l'avancée en âge, lutter contre l'âgisme.

Premier temps organisé sur le thème de la vie amoureuse, intime et sexuelle des aînés



# CALENDRIER DES EVENEMENTS A VENIR

---

## Point d'étape sur l'écriture du futur Contrat de Ville



# Circulaire du 31 août et calendrier à venir

Temps de concertation avec les partenaires du Contrat de Ville, les associations et les habitant·e·s



Depuis le printemps, jusqu'à fin octobre

Négociation de la nouvelle géographie prioritaire



Publication du décret au 31 décembre 2023 au plus tard

Définition des grandes priorités du futur Contrat de Ville



Avant le 31 décembre 2023

Finalisation du Contrat de Ville, des projets de quartiers et signature



Premier trimestre 2024, conclusion au 31 mars au plus tard

## Que dit la circulaire du 31 août ?

- Les futurs Contrats de Ville ne seront plus organisés en piliers mais **recentrés sur les enjeux locaux les plus prégnants**
- Le Contrat de Ville devra être signé pour le **31 mars 2024** au plus tard
- Un volet **investissement** devra être intégré, avec des financements privés possibles
- Une possibilité d'intervenir de manière exceptionnelle sur des territoires identifiés comme vulnérables
- Des conventions pluriannuelles d'objectifs

# Contenu du Contrat de Ville

## Thématiques travaillées

La transition écologique et énergétique

L'égalité et la lutte contre les discriminations

La tranquillité et la sécurité publique

La réduction des inégalités sociales et territoriales de santé

L'accès aux droits et l'inclusion numérique

Le plein emploi pour les habitants des QPV

**Le bien vieillir**

L'émancipation de tous à travers la promotion de l'éducation

## Axes du futur Contrat de Ville

- 1. Se sentir bien dans son quartier, dans sa Ville**
- 2. Grandir à Brest**
- 3. Se former, travailler**
- 4. Mieux répondre aux besoins fondamentaux (se nourrir, se déplacer, se loger, se soigner)**
- 5. Accéder aux droits et aux services**

# Axe n°1 : Se sentir bien dans son quartier, dans sa Ville

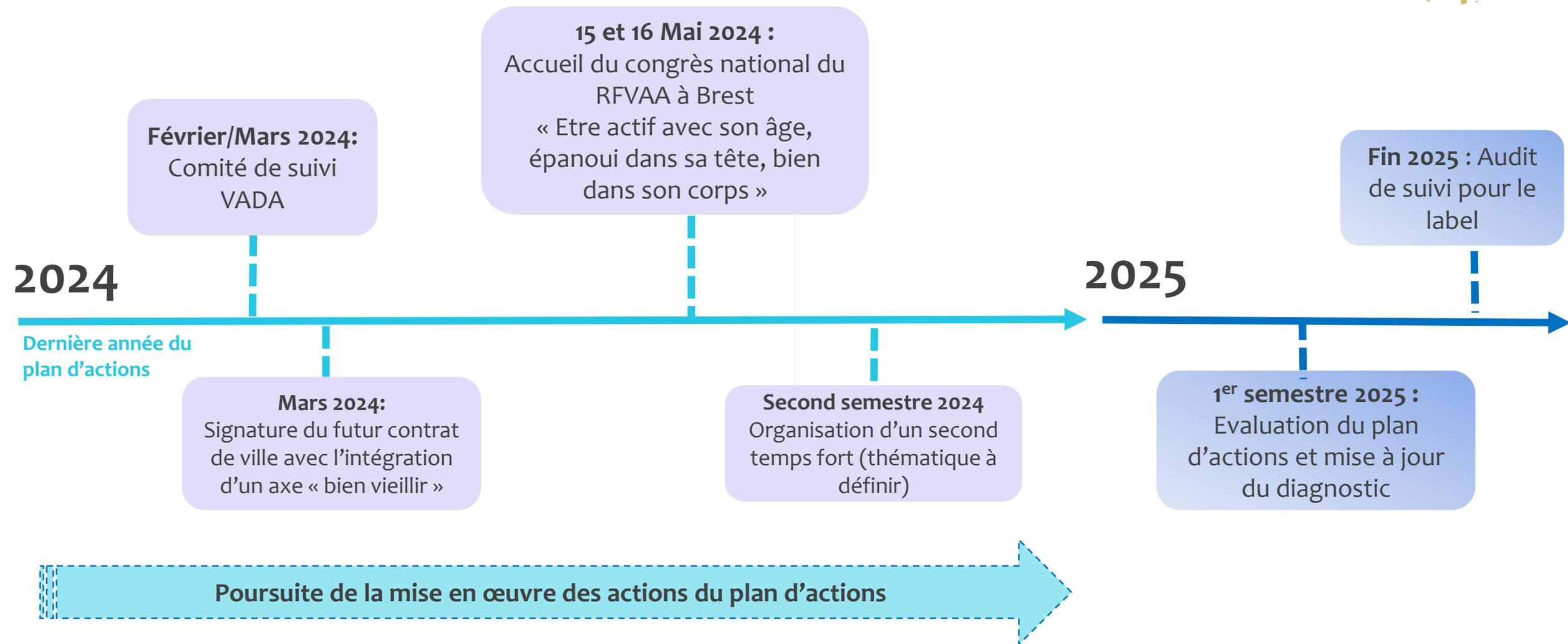


*Enjeux et pistes d'actions opérationnelles émanant des différents temps de travail :*

## Favoriser l'avancée en âge dans les quartiers, le bien vieillir :

- **Enjeu principal : informer et lutter contre l'isolement lié au vieillissement**
- Travailler sur l'aménagement des espaces, du cadre de vie et créer des lieux de rencontres pour lutter contre l'isolement
- Renforcer le lien entre les structures de quartiers (dont les EHPAD) et inventer de nouvelles actions communes
- Travailler sur la typologie de l'habitat (portes, ascenseurs, etc)
- Faciliter et inciter à de nouvelles formes d'habitat (colocations, habitat intergénérationnel, etc.)

# CALENDRIER DES EVENEMENTS A VENIR





MERCI DE VOTRE  
ATTENTION